



# La forêt de Sologne défigurée par ses grillages d'acier

Par Jordan Pouille

Publié aujourd'hui à 03h34, mis à jour à 05h48

Réservé à nos abonnés

Favoris  Partage

**FACTUEL | La multiplication des clôtures hermétiques à travers les zones boisées, classées Natura 2000, entrave la circulation de la faune sauvage et met en péril la biodiversité.**

Au cœur de la Sologne, aux environs de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), un pick-up gris, reconnaissable à ce héron et cette bonde d'étang peints sur la carrosserie, patrouille en forêt. C'est le véhicule de Raymond Louis. A la tête d'une entreprise de terrassement, il entretient les domaines des riches propriétaires, « *mais seulement ceux qui ont une éthique* » prévient-il. Car sur son temps libre, avec son épouse Marie, il se bat depuis plus de vingt ans contre

l'engrillagement de sa forêt qui, en ces mois confinés, se poursuit à tout rompre. Entre 3000 et 5000 kilomètres de clôtures strient ce territoire boisé et emprisonne sa faune, de moins en moins sauvage.

Un rond point, près de la commune de Bracieux (Loir-et-Cher), le 9 janvier. JULIEN DANIEL / MYOP POUR « LE MONDE »

M. Louis s'arrête en bordure de la D922, quelque part entre La Croûte et Millançay. Il vient de repérer un grillage inhabituellement haut, rehaussé de fil barbelé. Les pieux sont jaune vif, pas encore marqués par la patine du temps. « *Il est probable qu'on nous surveille, qu'il y ait une caméra ou un détecteur de présence quelque part, surtout ne touchez à rien.* » Sur la cime d'un arbre, on repère un discret panneau solaire.

On bifurque vers un chemin rural au milieu des étangs de la Clarinerie. Ici, le trajet prend des allures de promenade carcérale : de chaque côté, la vieille clôture moussue a été doublée et renforcée sur toute la hauteur. En bas, un grillage à fine maille s'enfonce dans la terre. Par endroits, on le voit rejallir, telle une grosse boucle. Au milieu, du géotextile. En haut, du barbelé. L'ensemble forme une barrière infranchissable pour l'homme comme pour l'animal, du

marcassin au chevreuil.

## « Piège à gibier »

« *Tout ceci n'est pas pour se protéger mais pour transformer leur vaste terrain en piège à gibier* », estime M. Louis, qui préside l'association « Les amis des chemins de Sologne ». Les alertes régulières qu'il reçoit sur son smartphone, émanant d'un réseau de près de 800 adhérents (et plus de 8 000 abonnés au groupe Facebook de l'association), souvent promeneurs, petits chasseurs et habitants, témoignent d'une inventivité débordante de la part des grands propriétaires solognots. Ici, un boîtier caché dans le creux d'un arbre et qui émet des ultrasons pour dissuader les cervidés de s'éloigner, là un portail automatique qui s'ouvre dans un sens via un détecteur placé à hauteur de sanglier.

Raymond Louis, fondateur de l'association « Les Amis des chemins de Sologne », mesure la taille d'une clôture, dépassant très largement la hauteur autorisée d'un mètre vingt, en Sologne, le 9 janvier. JULIEN DANIEL / MYOP POUR « LE MONDE »

Les parties de chasse confinées se transforment alors en « *ball-trap vivant* » dit Raymond Louis, « *en boucherie* » enchérit son épouse. Elle montre une photo où plus d'une centaine de cervidés et sangliers sont alignés, sur le flanc, dans une mare de sang. Son mari ajoute : « *Les 22 long rifle sont maniés avec des serviettes tellement ils sont chauds. Puis ils creusent des fosses à la hâte pour se débarrasser d'un gibier en surnombre, impossible à écouler rapidement.* »

Des propriétaires à la fois très influents et très discrets dans leur pratique cynégétique. Ici, au fond de ce bois sans fin, un grand nom de l'industrie aéronautique, là de l'autre côté de cette palissade, un champion de la grande distribution et du fast-food. Au loin, derrière ces chiens majestueux sculptés dans la roche, une figure des bistrotiers parisiens. Et enfin ce coiffeur renommé, lequel installait une barrière il y a peu, coupant un chemin communal menant à une propriété de 400 hectares.

A cause des clôtures, la faune est piégée à l'intérieur des domaines et devient « la chasse gardée » de leurs propriétaires, en Sologne, le 9 janvier. JULIEN DANIEL / MYOP POUR « LE MONDE »

Si beaucoup rechignent à s'exprimer sur leurs clôtures, Franck Provost n'hésite pas à justifier son initiative : « *Je ne clôture que d'un côté et le chemin que vous évoquez est interdit aux véhicules à moteur depuis bien longtemps, après que des quads du Center Parcs ont causé beaucoup de dégâts. J'ai fait installer cette barrière l'an dernier en concertation avec la mairie. Je ne la ferme que quand je chasse ou parfois la nuit et sans cadenas. Si cela peut empêcher des sangliers de foncer vers la route, où la circulation est forte, alors j'en suis ravi... Moi j'aime la Sologne, j'y ai passé deux mois de confinement.* »

## **L'engrillagement s'étend sur toute la Sologne**

Ailleurs, dans cette propriété grillagée de 2 000 hectares, aux mains d'un leader du transport logistique, la densité animale est si forte qu'aussi loin où le regard se porte, à part les ronces noires, la petite végétation a totalement disparu. Les giroles aussi. « *Les propriétaires ne s'embêtent plus à curer les fossés puisque les*

*sangliers les labourent sans cesse. Du coup, quand vient l'hiver, des pans de forêt baignent dans l'eau et les saules prolifèrent* », observe Raymond Louis. Jusqu'à redevenir cette zone marécageuse et inhospitalière, du temps d'avant l'arrivée de Napoléon III, qui ordonna son assèchement.

Les associations écologistes dénoncent l'engrillagement des territoires de chasse, qui nuit à la biodiversité et au paysage, en Sologne, le 9 janvier. JULIEN DANIEL / MYOP POUR « LE MONDE »

Nous croisons une équipe de chasseurs affables. Ils portent des blousons identiques et rejoignent deux fourgons luxueux, arborant le blason du propriétaire. Celui-ci les rémunère 70 euros la journée de rabattage, 5 euros de plus s'ils ont un chien, sans compter le déjeuner chaud et les deux pièces de gibier. Raymond Louis, chasseur à ses heures, défend une approche plus artisanale : « *L'autre jour, on était quinze copains sur une propriété de 60 hectares, l'un de nous a prélevé un chevreuil, on en a vu plein d'autres mais on a atteint notre objectif et on s'est arrêtés là.* »

Deux chasseurs, partisans du non-engrillagement, sur un domaine en Sologne, le 9 janvier. JULIEN DANIEL / MYOP POUR « LE MONDE »

Le problème de l'engrillagement s'étend sur toute la Sologne, de la Ferté-Saint-Aubin dans le Loiret, en passant par Brinon-sur-Sauldre dans le Cher et jusqu'à Cheverny, en Loir-et-Cher. C'est là le territoire de Nicolas Orgelet, élu Europe Ecologie-Les Verts à Blois, vice-président de la communauté de communes et en charge de la protection de sa biodiversité. Sur sa tablette, il montre une carte indiquant les itinéraires naturels empruntés par la faune pour passer d'un massif boisé à un autre. Avec un coup de pouce de l'homme pour certaines espèces. *« Des maires créent des passages à crapauds, des habitants se concertent et percent leurs clôtures pour laisser circuler les hérissons. Mais finalement, tout cela apparaît bien dérisoire puisque de Romorantin jusqu'ici par exemple, des espèces de toutes tailles sont bloquées par une pléthore de murailles de fer. Impossible d'aller d'un bout à l'autre. »* Un comble pour l'une des plus grandes zones Natura 2000 de l'Union européenne : 346 000 hectares sur trois départements.

Nicolas Orgelet, élu EELV (Europe Ecologie Les Verts), dénonce l'engrillagement non réglementaire des propriétés, en Sologne, le 9 janvier. JULIEN DANIEL / MYOP POUR « LE MONDE »

Dans son nouveau plan local d'urbanisme, la Région Centre Val-de-Loire a préconisé des clôtures d'1,20 m avec un espace libre de 30 cm au sol. « *Mais ce n'est pas du tout appliqué* », déplore François Cormier-Bouligeon, le député La République en marche du Cher. L'élu a rédigé un projet de loi visant à interdire le droit de chasse en enclos. « *On rend semi-domestiques des animaux sauvages en les parquant puis en les engrainant.* » Et d'ajouter : « *Il est normal de matérialiser sa propriété pour dissuader toute intrusion sauf que certains sont allés trop loin, au profit d'un carnage cynégétique. Je veux retourner à une chasse éthique qui respecte les paysages.* »

**Jordan Pouille**

Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), envoyé spécial